

À Paris, le 4 avril 1999.

Esquisse d'une interprétation kantienne de la guerre de Yougoslavie

Depuis le début de l'intervention militaire de l'OTAN, le 24 mars 1999, contre la troisième Yougoslavie, intervention à laquelle la France participe, le débat qui traverse l'opinion oppose la guerre à la paix. Cette opposition, la guerre ou la paix, constitue la première fausse alternative. En effet la guerre n'a pas commencé il y a quelques semaines mais il y a maintenant 8 ans, pendant l'été 1991, au moment de l'attaque de l'armée fédérale de la deuxième Yougoslavie en Croatie. Depuis, cet état de guerre n'a jamais cessé. La participation ou non de l'OTAN à cette guerre ne change rien à cet état de fait historique. L'alternative n'est donc pas la guerre ou la paix, mais la participation ou la non-participation de l'Occident à cette guerre. C'est donc de cette participation qu'il faut parler.

Quelle est sa motivation? Elle se résume simplement à mettre la force au service du droit. Mais avant de savoir s'il est légitime de mettre la force au service du droit, encore faut-il être d'accord sur le droit, et donc considérer dans le cas qui nous intéresse que M. Milosevic n'est pas du côté du droit. Soyons clair : la démonstration n'est plus à faire! En Croatie, en Bosnie et au Kosovo, le régime de M. Milosevic a violé le droit des gens le plus élémentaire. Il est responsable de la mort de plusieurs centaines de milliers de personnes, dans des conditions souvent atroces, de l'exode de plusieurs millions d'individus, de la destruction de plusieurs centaines de villes et de villages, de la mise en place d'une politique de déportation, d'expulsion, d'élimination et d'apartheid au cœur de l'Europe. Ce lamentable bilan était à peine moindre en 1993. Les frappes de l'OTAN ne sont à l'origine ni de la guerre, ni de la purification ethnique. Les pro-serbes s'opposent aujourd'hui à cette argumentation en revenant à la deuxième guerre mondiale et en évoquant le déplacement de 1995 des populations serbes de Krajina et de Sarajevo. Il est évident que le comportement des différents peuples balkaniques pendant la seconde guerre mondiale, s'il peut expliquer un comportement violent 50 ans après, ne saurait le justifier. Quant aux déplacements des Serbes de 1995, il faut rappeler qu'ils n'ont pas été forcés par les Croates ou les Bosniaques. Les Serbes sont partis soit par refus volontaire de rester dans un État non serbe, soit par peur des représailles (peur alimentée par les autorités serbes), soit poussés par les autorités serbes elles-mêmes exactement comme les villes et les villages rwandais furent vidés de leurs populations hutues par les FAR et les Interahamwes eux-mêmes devant l'avancée des troupes du FPR au printemps 1994.

D'où vient donc ce droit, au-delà de la question morale? Débarrassons-nous d'abord de l'argument qui consiste à dire qu'en France, les députés n'ont pas été consultés. C'est là en effet la pratique habituelle de la France (qui sait que la France, bien avant l'opération turquoise, était déjà en guerre au Rwanda ?). C'est une pratique de la démocratie tout à fait regrettable. Certes il est nécessaire de démocratiser la politique étrangère de la France. Mais on ne peut pas juger l'intervention de l'OTAN de ce point de vue et pour deux raisons : d'abord parce que la France a un rôle périphérique dans l'intervention de l'OTAN, ensuite parce qu'aux États-Unis, par contre, la décision d'une intervention militaire a été prise avec l'accord du Congrès, comme de tradition. Reconnaissons que, sur ce point, la démocratie américaine est plus avancée que la démocratie française.

Vient ensuite la question de la légitimation onusienne. On dit que cette intervention n'a pas été décidée à l'ONU et que ce serait là une faute grave. Cela sous-entend que la légitimité de l'ONU en matière de droit à faire la guerre serait supérieure à tout autre. Nous entrons ici dans une question théorique et philosophique de politique internationale beaucoup plus difficile. Peut-il y avoir une force de l'organisation de toutes les nations, une force associée à un État des nations du monde? Sur cette question, il faut revenir aux concepts kantien du *Völkerbund*, l'alliance des peuples (ou des nations) et du *Völkerstaat*, l'État des peuples, définis dans son Essai sur la paix perpétuelle de 1795 ainsi que dans sa Doctrine du droit et dans l'Idée d'une histoire universelle. Précisons d'abord que cette vieille référence n'est pas du tout arbitraire. Elle est rendue nécessaire par des considérations historiques. En effet le concept de la SDN, précurseur de l'ONU, a été inventé par Kant, et le président Wilson avait en 1917 l'Essai sur la paix parmi ses livres de chevet. (Il serait d'ailleurs fructueux de développer une interprétation des relations internationales contemporaines en remontant à la première guerre mondiale). En substance, Kant oppose, pour favoriser la paix mondiale, une alliance de nations autour d'une ou plusieurs nations mieux éclairées (un *Völkerbund*), à la constitution d'un État mondial ou État des peuples (un *Völkerstaat*) : "aux États,

dans leurs rapports mutuels, la raison ne peut pas donner d'autre manière de sortir de cet état sans loi ne contenant que la guerre, que celle de constituer un État des peuples qui rassemblera finalement tous les peuples de la terre. Mais comme ces peuples suivant leur idée du droit n'en veulent pas, seul l'équivalent négatif d'une alliance permanente, protégeant de la guerre et s'étendant toujours un peu plus loin, peut, à la place de l'idée positive d'une république mondiale, retenir l'inclination guerrière". Ainsi, on voit bien que l'opposition empirique entre OTAN (*Völkerbund*) et ONU (*Völkerstaat*) était déjà pensée théoriquement par Kant. Il est alors aisé de montrer les contradictions pratiques de la légitimité onusienne d'une décision de l'usage de la force. Prenons trois exemples. D'abord, le conseil de sécurité (15 membres dont 5 permanents avec droit de veto) est seul apte à décider alors que l'assemblée générale de toutes les nations n'a qu'un rôle consultatif. Cet État mondial est donc, non pas une démocratie, mais une oligarchie. Ensuite, quand la guerre du golfe fut autorisée, elle s'est faite sous commandement national américain au sein de ce qui s'est encore appelé une alliance. Pour cette vraie guerre, l'ONU n'avait pas d'armée à proposer. Enfin, l'intervention militaire de l'ONU en Bosnie de 1992 à 1995 s'est soldée par un échec, tout simplement parce que, comme l'avait prévu Kant, les peuples de l'ONU suivaient chacun leur idée du droit. Cette intervention s'est alors arrêtée et a été suivie par l'intervention d'une alliance autour des États-Unis.

On comprend donc que l'argument de la non-légitimité juridique de l'intervention de l'OTAN est faible. Ce qu'il faudrait aujourd'hui c'est réfléchir à nouveau sur les deux concepts kantien et sur leurs réalisations historiques contemporaines pour éclairer ce que peut et doit être la mise en œuvre de la force au service du droit cosmopolitique.

Si nous acceptons qu'il n'y avait pas de solution onusienne, et que ne rien faire c'était une fois de plus laisser faire la purification ethnique, la première question qui vaille devient : quelle alliance mettre en œuvre et sous quel leadership? On déplore souvent que l'Europe n'ait pas pris en charge elle-même ce conflit. C'est un sentiment louable. Il serait en effet préférable que ce conflit européen soit géré par les Européens eux-mêmes. Cette question était déjà soulevée en 1992, au début de la guerre de Bosnie. À la fin du mois de mai 1992, un journaliste new-yorkais écrivait que "politiquement, l'Europe unie est une créature de fiction qui marche nue et dont les dirigeants face à une vraie crise n'ont pas le courage de prendre le risque de forcer un vrai règlement ou même celui d'arrêter un bain de sang". Le mot politiquement doit ici s'entendre dans toute sa réalité, c'est-à-dire militairement. Cette absence d'unité est certes déplorable. Mais il ne faut pas oublier que l'autonomie européenne n'est possible que depuis seulement 10 ans, depuis la chute du mur de Berlin, événement majeur pour toute interprétation des relations internationales contemporaines, et que c'est cette même chute qui a permis l'escalade du conflit en deuxième Yougoslavie. Il était malheureusement impossible que l'Europe construise son unité militaire si vite, c'est-à-dire dès 1991, au début du conflit. Si la solution onusienne subtilement mise en œuvre en 1992, à l'initiative de la France et de son Président, a repoussé la solution otanienne de 3 ans, elle n'a pas permis, loin s'en faut, de construire une réelle solution européenne. Notons pour finir que cette opposition-alliance entre États-Unis et Europe était déjà pensée par Fichte commentant dès sa parution l'Essai sur la paix. Ainsi, Fichte, dès 1795, voyait dans les États-Unis ou dans l'Europe deux peuples pouvant réaliser le projet théorique développé par Kant.

Il n'y a donc aujourd'hui qu'une alliance possible au service du droit : celle construite autour des États-Unis. Dire cela, ce n'est pas être un atlantiste au garde à vous, mais bien au contraire, c'est essayer d'être un Européen libre, conscient que la reconstruction de l'autonomie européenne passe par une appréciation juste de la réalité et de l'histoire. Oui, il faut soutenir l'usage de la force pour s'opposer aux exactions du régime de M. Milosevic. Il aurait même fallu le faire dès 1991 ou 1992. La question qui demeure est de savoir pour quelles fins et avec quels moyens. Autonomie substantielle ou indépendance du Kosovo? Négociations avec M. Milosevic ou reddition sans condition de la troisième Yougoslavie? Frappes aériennes ou forces terrestres? Frappes chirurgicales ou destructions massives? Forces de l'alliance ou soutien militaire et financier aux indépendantistes? Ce sont les vraies questions que les Européens libres doivent se poser. C'est ainsi que l'on pourra sortir du caricatural clivage entre atlantistes et pro-serbes (réminiscence bien française, janus fantomatique de la guerre froide et du conflit franco-allemand), et envisager une participation critique et constructive à l'alliance. C'est cette critique qui évitera au leader de l'alliance de tomber dans l'impérialisme. Elle seule nous permettra, à nous autres Européens, d'éviter

que la Bosnie et le Kosovo ne deviennent de nouvelles Palestine. Elle seule nous permettra d'espérer pouvoir un jour retrouver notre autonomie, d'espérer pouvoir un jour prendre le leadership d'une alliance plus soucieuse des valeurs de la vieille Europe.

Bertrand LIAUDET
liaudet.bertrand@wanadoo.fr